

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

LE PROPAGATEUR

Volume VI. 15 Novembre, 1895, Numéro 18

BULLETIN

9 novembre 1895.

**** Nouvelles diverses.**—Le 19 octobre un violent incendie a ravagé la ville d'Algiers, Lousiane. Deux cent vingt maisons ont été la proie des flammes et sept cents personnes sont sans abri. La ville d'Algiers est située sur le Mississipi en face de la Nouvelle-Orléans.

—Un autre désastreux incendie a détruit la plus grande partie de la ville de Lasocin, dans la Pologne Prussienne. Quinze cents personnes sont sans asile.

—La ville de Kingston, Ontario, a érigé une statue à sir John A. Macdonald qui l'a représentée pendant bien des années. Cette statue a été dévoilée le 23 octobre en présence d'une foule nombreuse venue de toutes les parties de la province d'Ontario. Des discours ont été prononcés par messieurs Kirkpatrick, lieutenant-gouverneur d'Ontario, Bowell, premier ministre du Canada, Ross, ministre de l'éducation d'Ontario, et par plusieurs autres orateurs distingués.

—M. Richard S. White, député fédéral de Cardwell, a donné sa démission. Il paraît qu'aux élections générales de 1891 il avait promis à ses électeurs de voter contre le gouvernement s'il intervient dans la question des écoles du Manitoba. Ne voulant pas voter contre ses amis politiques ni tromper ses électeurs, il a pris le parti de remettre son mandat.

—Les dernières nouvelles de l'île de Formose, en date du 4 novembre, annoncent la prise, par les japonais, de l'importante ville de Katchi, l'un des derniers refuges des Pavillons noirs. La position de ces derniers est désespérée, et les japonais les somment de se rendre sans conditions.

—Il n'y a pas longtemps, près de Goa, la principale ville des Indes Portugaises, les rebelles ont mis en fuite les troupes du

gouvernement. Les Portugais viennent de prendre leur revanche. Dans une nouvelle rencontre ils ont été victorieux. On prétend même que cette victoire met fin à la révolte.

—De violentes secousses de tremblement de terre ont ébranlé la ville de Rome le premier novembre. Le couvent de Sainte Marie Majeure, la tour de l'observatoire, plusieurs palais, la banque d'Italie et le ministère des Finances ont souffert des dommages considérables. On dit aussi que le dôme de Saint Pierre a été légèrement endommagé.

—Le 5 novembre, des élections d'état ont eu lieu dans treize Etats de l'Union américaine. Elle ont été favorables au parti républicain. Les Etats qui ont procédé aux élections sont le New-York, le New-Jersey, l'Iowa, le Kansas, le Kentucky, le Maryland, le Massachusetts, le Mississippi, le Nebraska, l'Ohio, la Pensylvanie, la Virginie et l'Utah.

.

* * Congrès—Voici la lettre que N. S. P. le Pape a adressée aux archevêques des Etats-Unis relativement aux congrès des religions.

“ Salut et bénédiction apostolique.

“ Nous avons appris qu'il se tient parfois, dans les Etats-Unis d'Amérique, des conventions dans lesquelles on assemble les catholiques aussi bien que les gens d'autre croyances pour traiter des matières religieuses ou de réformes morales.

“ Nous reconnaissons en cela le désir de faire avancer les intérêts religieux, qui excite de jour en jour plus vivement le zèle de ces personnes-là, mais bien que ces conventions aient été jusqu'ici tolérées à la faveur d'un silence discret, il semblerait toutefois désirable que les catholiques eussent leurs congrès séparément, et de peur que l'utilité de ces congrès ne tourne à leur seul bénéfice, ils sont convoqués avec l'entente que tous y seront admis, même ceux qui ne sont pas de l'Eglise catholique.

“ Tout en estimant comme un devoir de Notre charge apostolique, Vénérables Frères, d'attirer votre attention sur ce sujet, Nous Nous plaisons aussi à recommander la pratique suivie par les Pères Paulistes, qui ont jugé convenable dans leur prudence d'entretenir publiquement nos frères séparés en vue tout à la fois d'expliquer le dogme catholique et de répondre aux objections présentées à l'encontre. Si chaque évêque voulait entretenir cette pratique dans son propre diocèse et faire en sorte que ces sermons soient assidûment suivis, cela nous serait très agréable, car Nous avons confiance que de sérieux avantages en résulteraient pour le bien des âmes.

“ Vous souhaitant, en attendant, Vénérables Frères, les dons de la Divine grâce, Nous vous donnons, avec la plus grande affection, la bénédiction apostolique comme un gage de Notre tendresse particulière.

“ Donné à Rome, le dix-huitième jour de septembre 1895, dans la dix-huitième année de Notre pontificat. ”

LEON XIII PAPE.

**** France**—Le 28 octobre le ministère Ribot est tombé sur une question de chemin de fer du Sud et des scandaleuses opérations dont ils ont été l'occasion. La proposition faite par M. Rouanet, l'un des députés de Paris, a été votée par 310 voix contre 211 et elle a amené la résignation du ministère. La voici :

“ La chambre des députés considérant la nécessité d'interdire à ses membres de prendre part aux opérations des syndicats financiers, est résolue de faire la lumière complète sur les affaires des chemins de fer du Sud, et invite le ministre de la justice à remplir toutes ses responsabilités.

Le ministère Ribot a été formé le 21 janvier dernier. Il succéda au ministère Dupuy qui avait donné sa démission après l'élection du nouveau président de la République M. Faure. En voici la composition :

Président du conseil et ministre des finances, M. Ribot ; ministre de l'intérieur, M. Leygues ; ministre des affaires étrangères, M. Hanotaux ; ministre de l'instruction publique et des cultes, M. Poincaré ; ministre de la justice, M. Trarieux ; ministre des Colonies, M. Chautemps ; ministre du commerce, M. A. Lebon ; ministre de l'agriculture, M. Gadaud ; ministre de la marine, le vice-amiral Besnard ; ministre de la guerre, le général Jamont ; ministre des travaux publics, Dupuy-Dutemps.

Monsieur Bourgeois, ancien ministre de la justice, appelé par le président pour former un nouveau ministère, a réussi dans son entreprise. Voici les noms des nouveaux ministres. Léon, Victor Auguste Bourgeois premier ministre et ministre de l'Intérieur. Edouard Lockroy, ministre de la Marine. M. Messureur, ministre du Commerce. Pierre Berthelot, ministre des Affaires étrangères, Godefroy Cavaignac ministre de la Guerre. Mr. Guyot-Dessaing, ministre des Travaux Publics. Paul Doumer ministre des Finances. Louis, Pierre-Hyppolite Ricard ministre de la justice. Albert Viger ministre de l'agriculture. Pierre Paul Guieyette, ministre des Colonies. Mr. Combes, ministre de l'Instruction publique et des cultes.

Ce ministère est composé en majeure partie de radicaux.

* *

**** Turquie**.—Depuis plusieurs mois la Turquie est sur un volcan. Les massacres d'Arménie, les troubles de Constantinople et ceux qui ont eu lieu dans diverses parties de l'empire, ont créé des complications presque inextricables. Les puissances européennes sont intervenues et ont demandé des réformes souvent promises, mais toujours différées.

Dernièrement un parti turc considérable s'est joint aux Arméniens pour demander des changements politiques. Les choses en sont même venues à un tel point que le sultan a craint d'être forcé d'abdiquer et qu'il a même promis une constitution. Mais cette promesse n'a pas eu de suites.

Dans le cours de l'été le grand visir, Djevad-Pacha, donna sa démission et Saïd-Pacha lui succéda. Dernièrement il résigna à son tour et il fut remplacé par Kiamil-Pacha, habile homme

d'état et l'un des principaux chefs du parti de la réforme. Ces jours derniers Kiamil-Pacha a été démis, après quelques semaines seulement de pouvoir, et Saïd-Pacha est redevenu grand visir. Un nouveau ministère a été formé. En voici la composition telle que je la trouve dans les journaux d'hier.

Premier ministre Saïd-Pacha.

Ministre de la Justice, Abdur-Raham-Pacha.

Ministre de l'Intérieur, Muduh-Pacha.

Ministre de la Guerre, Gareid-Pacha.

Ministre de l'Éducation, Zuhdi-Pacha.

Ministre du Commerce et des Travaux publics, Namud Djellaléddin-Pacha

Ministre des Finances, Sabri-Bey.

Ministre sans portefeuille, Aariffi-Pacha.

Ministre des Affaires étrangères, Tewfick-Pacha.

.

. **Cuba.**—A Cuba la situation est presque toujours semblable, c'est-à-dire qu'à tour de rôles le gouvernement et les rebelles obtiennent des succès éphémères. Les dernières nouvelles reçues avant-hier et hier sont cependant plus favorables au gouvernement.

La lutte est même entrée dans une nouvelle phase et on ne peut qu'applaudir à ce changement au point de vue chrétien et humanitaire. Les Espagnols ont résolu de traiter les prisonniers cubains non comme des rebelles que l'on fusille sans merci, mais comme des prisonniers de guerre ordinaires. Les rebelles sont ainsi implicitement reconnus comme belligérants. A l'avenir il y aura échange régulier de prisonniers, et la guerre sera conduite selon les coutumes entre nations civilisées et selon le droit des gens.

.

. **M. White.**—M. William White, avocat de Sherbrooke et conseil de la Reine, a été nommé juge de la cour Supérieure pour le district de Saint-François. Il remplace M. le juge Brooks qui a donné sa démission.

M. White est né à Québec le 28 mai 1837. Il a fait ses études au *High School* de Québec. Il a été admis au barreau en juin 1868 et il a été plusieurs fois bâtonnier du barreau du district de Saint-François. Lors de sa nomination il était bâtonnier général.

.

. **Châteauguay.**—Le 26 octobre a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire des braves qui ont repoussé l'invasion américaine en 1813. Ce monument est élevé sur la ferme Bryson à l'endroit même où eut lieu la célèbre bataille de Châteauguay le 26 octobre 1813. C'est en ce lieu que de Salaberry à la tête de 800 canadiens et de quelques écossais et sauvages, repoussa le

général américain Hampton qui avait sous ses ordres une armée de près de 7000 hommes. Un grand nombre de personnes assistait à l'inauguration. On remarquait parmi elles plusieurs descendants des combattants de Châteauguay, des ministres, des députés et des militaires.

Le monument a été dévoilé par une petite fille de Salaberry et des discours ont été prononcés par M. Dickey, ministre de la Milice, M. Robidoux, ancien procureur-général, M. Stevens, député, et Sir A. P. Caron, ministre des Postes.

Le monument a trente neuf pieds de hauteur. Il porte les inscriptions suivantes :

26 Octobre 1813

loi l'armée envahissant le Bas-Canada et marchant sur Montréal a été repoussée et mise en déroute par la milice de la Province.

Erigé par le Parlement Canadien, 1895.

.

. La session.—La session de la législature de Québec a été ouverte le 30 octobre.

La plus grande partie du discours du trône est consacrée à l'industrie laitière. Le discours fait aussi allusion à la colonisation, à l'état des finances qui *permet d'abolir certaines taxes commerciales et autres*, à l'intempérance et aux lois qui concernent le commerce des liqueurs enivrantes, et aux lois électorales. Il annonce aussi que le nouveau code de Procédure est terminé.

L'adresse en réponse au discours du trône a été proposée dans l'Assemblée législative par M. Girard, député du Lac Saint Jean, et par M. Greig, député de Châteauguay. Au Conseil législatif l'adresse a été proposée par messieurs Ouimet et Wood.

A la séance d'avant hier, le 7, une motion de non-confiance proposée par M. Marchand, le chef de l'opposition, a été rejetée par un vote de 38 contre 21. Cette motion est relative aux derniers changements ministériels.

.

. Nécrologie.—Sont décédés :

1° L'Honorable Alexandre Cross, ancien juge de la Cour du Banc de la Reine. Il est né en Ecosse le 22 mai 1821. Il a fait ses études classiques au collège de Montréal. Il a été reçu avocat en 1844 et nommé juge en 1877.

2° Arsène Michaud, avocat et régistrateur du comté de l'Islet.

3° Gustave Droz, écrivain français distingué. Il a publié *Mon-*

sieur, Madame et Bébé, Tristesse et Sourires, Paquet de Lettres et plusieurs autres ouvrages.

4° Ruggiero Bonghi, écrivain et homme d'état italien. Il est né à Naples en 1818. Il était révolutionnaire en 1848, et il fut plus tard ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Minghetti. Bonghi a été professeur à Milan et il a traduit Platon et Aristote. Il est l'auteur et il a été rapporteur de la fameuse loi des garanties.

5° Frank Madill, député fédéral d'Ontario-Nord. Il est né en 1852. Il a fait ses études à l'Université de Toronto, et il a été admis au barreau d'Ontario en 1877. Il était député fédéral d'Ontario-Nord depuis les élections générales de 1887. Il a été aussi député à la législature d'Ontario.

6° A Montréal, le 24 octobre, Monseigneur Henry O'Brien, prélat domestique et recteur de l'église Saint-André à Rome. C'est lui qui apporta le chapeau de cardinal à Monseigneur Taschereau. Mgr O'Brien était de nationalité irlandaise. Il est né à Montpellier, en France, le 5 mars 1831. Il était un écrivain de mérite et il a publié plusieurs ouvrages dont le plus important est intitulé : *Is the Pope a prisoner.*

7° Hugh McMillan, ancien député fédéral de Vaudreuil. Il était âgé de 55 ans et 10 mois. M. McMillan est né à Rigaud. Il a fait ses études classiques au collège de Montréal. Il a été longtemps marchand et lorsqu'il donna sa démission comme député, le gouvernement le nomma paie-maître des canaux.

ALBY.

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI LEONIS PAPÆ XIII. Allocutiones, epistolæ, constitutiones, Aliaque Acta Præcipua (1878-1891). 4 vol. in-8..... \$4.00

SS. LEON XIII. Paroles de jubilé. Discours prononcés par Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion du cinquantenaire de sa consécration épiscopale suivis de l'Encyclique "Præclara Gratulationis" recueillis et expliqués par un pèlerin. 1 vol. in-12..... \$0.90

L'ART CHRETIEN EN FRANCE. Lourdes et Béthlarram, par M. l'abbé Ph. Mazoyer du clergé de Paris. Dessins par G. Dubouchet. 1 vol. in-12..... \$0.90

LE PRÊTRE DANS LE MINISTÈRE DE LA PRÉDICATION

OU DIRECTOIRE DU PRÉDICATEUR

EN CHAIRE ET AU SAINT TRIBUNAL

et recueil de sermons pour les missions, les retraites et tous les dimanches et fêtes de l'année, de panégyriques et de sermons de circonstance

Par l'abbé J. BERTHIER, Missionnaire de la Salette

Quatrième édition grd in-8, de plus de 900 p. Onzième mille \$1.50

Il n'est pas nécessaire de louer ce livre dont la réputation est faite et qui a eu rapidement trois éditions ; mais il est bon de faire connaître cette édition nouvelle augmentée de la valeur de plus de 300 pages grand in-8 compactes.

Outre les règles les plus pratiques de la prédication, de l'administration du sacrement de pénitence et de la direction des missions et retraites ; elle contient un recueil de sermons d'abord pour la prédication extraordinaire, et cette partie comprend *in-extenso* tous les avis à donner durant les missions et les retraites ; une exposition complète et précise de toute la doctrine chrétienne : vérités à croire, devoirs à remplir, sacrements, prière ; tout cela commenté par des traits historiques nombreux et bien choisis. Cette exposition de la doctrine chrétienne pourrait à elle seule fournir matière à tous les prênes du dimanche. Viennent ensuite huit conférences dialoguées qui peuvent être employées avec grand fruit dans les missions et dans les sermons de carême, surtout devant les auditoires d'hommes. Puis quarante-huit sermons pour les missions et les retraites en général. Ils sont suivis de onze sermons spéciaux aux communautés religieuses, et de dix-huit pour les retraites ecclésiastiques.

La seconde partie comprend ce qui regarde la prédication ordinaire ; et elle fournit des instructions pour tous les dimanches de l'année ; vingt-un sermons pour les fêtes de Notre-Seigneur ; vingt-cinq pour les fêtes de la Sainte Vierge ; puis, outre les panégyriques qui peuvent s'appliquer à plusieurs saints et qui sont au nombre de quinze, viennent les panégyriques de vingt-un saints particuliers et enfin trente-un allocutions ou sermons de circonstance.

POUR LA PATRIE

“ Oh ! le beau livre, ” telle est l'exclamation qui s'échappe du cœur de tous ceux qui ont lu le roman patriotique de M. Tardivel. Cette courte mais éloquente appréciation du livre de notre confrère, nous l'avons entendu formuler par des directeurs et des supérieurs de maisons d'éducation, des journalistes, des professeurs, des instituteurs et des jeunes gens. Nous recommandons de nouveau *Pour la Patrie* à nos lecteurs. Ce volume est en vente chez Cadieux & Derome, libraires, Montréal, et chez les libraires de Québec.

L'enseignement primaire, 2 Novembre 1895.

LE GRAND COUP

AVEC SA DATE PROBABLE

C'EST-A-DIRE

Le grand chatiment du monde et le triomphe universel de l'Eglise,

PROBABLEMENT LE 19-20 SEPTEMBRE 1896.

É T U D E

SUR LE SECRET DE LA SALETTE

**comparé aux Prophéties de l'Écriture et
à d'autres prophéties authentiques**

PAR

L'Abbé Em. COMBE

Curé de Diou (Allier).

*Vidit ultima, et consolatus est lugentes in Sion.
Il vit l'avenir lointain, et consola ceux qui
devaient être affligés dans Sion.*

(Écclésiastique, XLVIII, 27).



VICHY

IMPRIMERIE P. VEXENAT

5 Rue de Paris, 5

—
1894

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

1. Nous sommes en règle avec les lois canoniques pour publier cet ouvrage.

2. Conformément aux décrets des Souverains Pontifes nous condamnons et rétractons d'avance tout ce qui s'y trouverait de contraire à la doctrine catholique. Nous déclarons que les faits et paroles que nous rapportons n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté en ce qui aurait été approuvé par le Saint-Siège.

3. Les personnes à qui nous avons soumis est écrit nous font, malgré nous, l'honneur d'avoir découvert la date CERTAINE. Mais notre titre ne promet que la date PROBABLE, et nous ne cesserons de dire que la date obtenue par nos calculs n'est que probable, très probable si l'on veut, mais rien de plus. Nous ne voulons pas, si l'événement ne justifie point ces calculs, qu'on en tire une conclusion contre l'authenticité de l'admirable prophétie de la Salette.

TABLEAU

ET PLAN DE

I^{re} PARTIE**SA CERTITUDE**

est démontrée par :

Le Grand CoupCE QU'IL FAUT
ENTENDRE PAR LAII^e PARTIE**SA DATE**

pour être calculée, car :

SYNOPTIQUE

L'OUVRAGE

- Ch. I^{er}, le secret de la Salette, { lequel, intimement lié à l'apparition que l'Eglise croit certaine dit que *la terre deviendra comme un désert* :
- Ch. II, de nombreuses prophéties modernes { de *Saints*, qui toutes annoncent un *cataclysmes universel*.
- Ch. III, le 24^e chapitre d'Isaïe, { qui concorde de tout point avec la Salette et dit, comme elle, *qu'il restera peu d'hommes sur la terre*.
- Ch. IV, la raison philosophique { de la double loi : { 1^o de *providence*
2^o de *justice*
- Ch. V, le triomphe est proche : { principal élément pour en calculer la date.
- Ch. VI, la période de plus de 35 ans qui doit précéder le triomphe a commencé : { le 29 avril 1859 : démonstration par
1. l'histoire contemporaine.
2. le texte même de la Salette.
- Ch. VII, cette période finira : { 1. *Certainement* entre 94 et 99;
2. *Probablement* le 19-20 septembre 1896.
Démonstration par les termes de la prophétie et par des coïncidences merveilleuses qui convergent toutes vers cette année, ce mois, ce *quantième*.

Lettre à L'Auteur

SUR LES "Ouvrages de Prophéties" ET LE PRÉSENT

OUVRAGE

Le 17 Mai 1894.

Cher Monsieur l'Abbé,

Avant de vous déterminer à faire imprimer votre manuscrit, vous tenez à avoir mon avis, et à connaître l'opinion de "quelqu'un, dites-vous, qui a des préjugés contre les prophéties."

C'est un travail fort intéressant que vous avez fait là, Monsieur l'Abbé, et je vous remercie de m'en avoir procuré la lecture.

En traitant cette matière assez périlleuse, l'interprétation des prophéties privées, vous n'avez pas suivi la marche de vos devanciers ; et vous avez bien fait. Vous auriez même plus d'une raison de leur en vouloir, car si votre courage se heurte à quelques méfiances, c'est à eux que vous le devez. Nous en avons trop vus de ces interprètes prétendus de prétendues prophéties, avec leurs enflures de style, leur logique fantaisiste, leur complaisance à tout admettre les yeux fermés, leur hardiesse à supprimer ou à modifier les textes gênants ; ils ont réussi à nous dégouter de ces sortes d'ouvrages, en tout cas à nous rendre excessivement méfians ; et j'ai peur que ce soit là l'écueil de votre livre. Il serait injuste pourtant, à cause des Trissotins, de nier la littérature française, et à cause des saintaisiens de M. Péladan, de prétendre qu'on ne peut rien dire de sérieux sur les sujets dont il s'est occupé. Je ne vous souhaite qu'une chose : qu'on lise deux pages de votre opuscule ; je suis certain qu'alors, sans s'en apercevoir, on ira jusqu'à la table des matières. On aura vu dès la première ligne, qu'on a enfin affaire à un théologien et à un logicien : en pareille matière c'est d'autant plus agréable que c'est plus rare.

Vous commencez par établir le secret de la Salette tel qu'il a été publié il y a quinze ans. Puis vous entamez non pas une divagation, comme c'est d'usage dans ce genre de littérature, pas même un discours, mais une thèse en règle. Vous posez d'abord les principes théologiques des interprétations sérieuses ; puis vous précisez une proposition dont vous établissez les preuves, preuves de tous genres qui gravitent leurs conclusions du probable à l'incontestable. Tous vos lecteurs signaleront une de ces preuves qui a au moins le caractère d'une curieuse originalité : un tableau en trois colonnes, comprenant dans la première tout un chapitre d'Isaïe, une prophétie, celle-là, au dessus de toute contestation ; dans la seconde, la traduction littérale, verset par verset, du texte sacré ; et enfin dans la troisième colonne, une autre traduction mais plus large, et verset par verset encore. Quelle est cette seconde traduction ? C'est la prophétie de la Salette elle-même dans son texte littéral et l'exposé de ses menaces. Vous vous êtes bien gardé d'amointrir par aucun commentaire cette concordance singulière ; et vous reprenez simplement la trame de votre dissertation. En lisant tout cela, je sentais bien quelques objections qui se faisaient dans mon esprit ; mais vous vous êtes fait ces objections avant moi, et

quelques lignes plus loin je lisais votre réponse. Votre bonne foi s'impose, vos aperçus ingénieux captivent ; ces amas de faits, tombant les uns sur les autres à l'appui de vos dires, car toute l'histoire contemporaine passe, ces rapprochements subits de textes divers, ce style qui par moment s'échauffe des feux du zèle pour se heurter tout d'un coup à un raisonnement de froide logique, ces souvenirs oubliés et soudainement apportés en preuves, tout cela m'ôtait la liberté de contester encore. Vous dites : " La date des événements est flottante entre 1894 et 1899 " et vous ajoutez : " c'est certain." Je suis forcé de dire avec vous : " c'est certain ". Entre ces deux termes, la date précise est le 19-20 Septembre 1896, dites-vous ensuite : " cela est très probable ". Et après avoir lu je suis tenté de dire : " plus que très probable ". Que pourrait-on vous demander de plus ? Si la prophétie est authentique, la conclusion est inévitable. Oui, mais la prophétie est-elle authentique, absolument ? Le Secret de Mélanie que vous publiez sur la foi de ceux qui l'ont publié avant vous, ce secret est-il à l'abri de tout soupçon d'interpolation ? C'est là, à mon avis, le défaut de la cuirasse du plus parfait de ces genres de livres.

Pour les prophéties de l'Écriture on a, dans leur acception doctrinale par l'Église une preuve incontestable de leur authenticité. Pour les autres prophéties que l'Église n'a pas doctrinalement jugées et approuvées dans leur texte, leur authenticité ne pourra jamais être affirmée sans crainte d'erreur. Certitude morale, autant que vous voudrez, mais rien de plus : en définitive base tremblante. Bâissez sur cette base, et même bâtissez solidement. La solidité de l'édifice ne solidifiera pas la base : celle-ci est ce qu'elle est, et nous ne saurons ce qu'elle est que plus tard. En d'autres termes, l'authenticité des prophéties privées est soumise à la ratification de l'événement. Si le 19 Septembre 96 l'événement arrive comme vous le dites, comme vous avez pris base sur le texte de Mélanie et que vous avez bâti logiquement sur ce texte, je dirai que vraiment ce texte était authentique : sinon, non ; car une conclusion logique qui se trouve fausse ne peut venir que d'une prémisse fausse.

Cet inconvénient est inhérent à toute interprétation de prophéties qui ne sont pas déclarées de foi par l'Église. Ce n'est pas une raison pour qu'on s'interdise d'interpréter ces prophéties-là ; et quand elles fournissent matière à un travail aussi remarquable que le vôtre, quand cette interprétation fournit à l'esprit un aliment à la fois sain et fortifiant, quand après la lecture de ces ouvrages on se sent meilleur et comme sous le coup d'une impression convertissante, alors il me semble, cher Monsieur l'Abbé, qu'une interprétation pareille ne doit pas rester dans l'ombre, mais au contraire être livrée à la publicité pour être, comme le dit si bien votre épigraphe, la consolation de ceux qu'i sont affligés dans Sion.

Veuillez agréer, etc.

AVANT-PROPOS

On a abusé des prophéties de deux manières : premièrement en publiant de fausses prophéties ; secondement, en interprétant les vraies à la légère, c'est-à-dire avec une idée préconçue. C'est par ce dernier abus qu'on est arrivé à fausser les avertissements célestes, à les faire mentir et, par suite, à en dégouter tout le monde.

Ne parlons pas des *fausses* prophéties des Marie Julie, des Berguille, des Théophile Restaux, des Joséphine Reverdy, des religieuses de Patay, etc. ; ne parlons pas davantage des écrivains qui se sont constitués les chevaliers de ces prétendues visionnaires.

Si les *vraies* prophéties ne se sont pas réalisées et ont trompé l'attente publique c'est qu'on leur a fait dire ce qu'elles ne disaient pas.

L'erreur n'est pas dans la prophétie mais dans l'interprétation donnée sans une étude sérieuse du texte et de l'histoire ; dans les dates qu'on détermine, qu'on affirme sans preuves à l'appui, et qu'on est toujours porté à avancer (1) ; l'erreur, faut-il le dire ? a été plus d'une fois dans de légères altérations des textes, que des auteurs se sont permises, avec une certaine bonne foi, pour donner à ces textes du *relief* et préciser ce qu'ils se sont figurés être la pensée du prophète. Ainsi les voyants avaient annoncé que le Seigneur ramènerait en France le *Prince donné par Dieu*, mais ils n'ont jamais dit le *Prince Dieudonné*, prénom du comte de Chambord. Les auteurs auxquels je fais allusion (ils sont nombreux) croyant, dans leur foi légitimiste, qu'il s'agissait là d'Henri V, on fait cette toute petite inversion, pour mieux *préciser*.

Autre exemple : la vénérée Mère du Bourg, dont nous aurons

(1) La prophétie de la Salette a été victime de ces interprétations hâtives. Ainsi, dans un travail très étudié et l'un des plus sérieux sur cette prophétie, publié en 1881 par M. Amédée Nicolat, du barreau de Marseille, je trouve l'indication formelle de 1881 comme date des événements prédits. Pourquoi cette année plutôt qu'une autre ? Simplement parceque la Sainte Vierge avait parlé de 35 années de calamités et que $1846 + 35 = 1881$. Il arriva que cette année 1881 s'écoula comme les autres, un peu moins inaperçue peut-être à cause de son bagage un peu lourd de tentatives criminelles. Les défenseurs de la Salette désappointés ne surent qu'en penser ; mais pour cette date avaient-ils bien examiné le texte ? Au contraire, ils étaient partis, sûrs d'eux-mêmes, d'une idée préconçue : que l'ère des fléaux devait commencer en 1846 ; pour quel motif ? Ils avaient oublié de le dire. J'ai cru devoir prendre un autre point de départ. Je ne demande pas qu'on l'admette les yeux fermés ; mais j'ai le droit de prier le lecteur de peser mes raisons.

l'occasion de citer une prophétie, a toujours dit qu'Henri V ne règnerait jamais à Paris. Ils ont traduit : la Mère du Bourg a toujours annoncé qu'Henri V régnerait, mais pas à Paris. Ils auraient pu aussi bien traduire qu'il ne régnerait pas du tout. Pourquoi encore traduire *Juvenis captivatus qui recuperabit coronam lilii* (Prophétie de S. Césaire) par : un prince *exilé dans sa jeunesse* qui recouvrera la couronne du lis, et s'écrier : " qui ne voit ici Henri V clairement désigné ? " Quand on écrivait cela, en 1881, *Juvenis captivatus* désignait clairement, en effet, Henri V, vieillard de 60 ans, et qui n'avait jamais été captif!

La prophète d'Orval parlant au Grand Roi, " rejeton de la Cape, qui terminera encore de longues divisions " l'apostrophe ainsi : " Dieu aime la paix ! Venez jeune prince ! Quittez l'île de la captivité, etc. " Comment les mêmes auteurs rendront-ils ce texte conforme à leurs espérances légimistes, car depuis longtemps Henri V n'est plus jeune, et d'ailleurs il n'habite pas dans une île ? — Il n'est plus jeune, c'est vrai, mais il l'a été, donc on peut intercaler dans le texte : " jeune, c'est-à-dire, exilé dans sa jeunesse " ; il n'est pas dans une île, c'est vrai, mais une île c'est une terre, donc on peut mettre : " quittez l'île (ou la terre) de la captivité. " (! ! !)

Et voilà comment on fait mentir les prophéties en voulant les améliorer ; voilà ce qui a discrédité depuis plus de vingt ans nos prophéties modernes les plus respectables ; voilà pourquoi ces avertissements célestes sont accueillis de plusieurs, maintenant, le sourire sur les lèvres. Un siècle pourtant n'est jamais moins favorisé de prophéties vraies que de miracles vrais. " Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles " que le nôtre ?

Croyons donc aux événements annoncés, quand nous pourrons avoir le texte authentique du prophète, et le dégager des commentaires d'interprètes trop zélés, ce qui n'est pas toujours facile. Mais on me rendra, j'espère, cette justice : je ne cite dans cette brochure que des prophéties sérieuses et je les interprète d'une manière sérieuse.

Le 2 Juillet 1894.

(à suivre)

INSTITUT KNEIPP

Nous reproduisons d'un journal de Lyon, un article qui a été reproduit également par *La Presse* il y a quelques jours. Nous croyons par là être utiles à nos lecteurs, surtout aux déshérités de la santé, en leur faisant connaître une institution et un traitement destinés à faire un bien incalculable. Pour notre part nous connaissons parfaitement le Dr L'Ecuyer pour avoir suivi son traitement avec beaucoup de satisfaction et de succès, et nous sommes heureux de constater que le confrère de Lyon a donné la note juste dans l'article qui suit :

TEMOIGNAGE NOUVEAU

Le Canada, qui intéresse tout Français de cœur, est enfin doté d'un Institut Kneipp, et l'eau entre les mains du docteur l'Ecuyer, qui a étudié à Woerishofen, fait de vraies merveilles. Montréal possède, No 2082 rue Ste-Catherine, un établissement important qui porte le titre de :

INSTITUT KNEIPP, DE MONTRÉAL

Les consultations y sont données de 10 heures à midi et de 3 heures à 5 heures.

Ce Dr qui a étudié plusieurs mois à Woerishofen et avec lequel nous avons lié connaissance en décembre dernier, a ouvert le premier établissement sérieux d'hydrothérapie Kneipp, à Montréal. Le Prélat nous en a fait les plus grands éloges et nous a ajouté qu'il était un des médecins qui avait le plus consciencieusement étudié sa méthode. Aussi Sa Révérence conseillait-Elle aux Américains, qui lui écrivaient pour avoir des traitements, de s'adresser en toutes confiance à son studieux disciple lorsque celui-ci serait de retour en leur pays.

Un membre éminent du clergé canadien, de passage ici, qui a suivi ce traitement sous le Dr L'Ecuyer, nous disait naguère ce qui suit :

L'Institut Kneipp, de Montréal, est un joli établissement, parfaitement aménagé pour la méthode. L'on y trouve tout ce qui concerne les traitements et l'hygiène Kneipp. Son installation sagement étudiée permet d'y appliquer cette méthode hydrothérapique dans tous ses détails.

Il y a beaucoup de patients, surtout de la classe instruite et dirigeante ; plusieurs viennent de très loin, de 2,000 kilomètres même ; l'on y rencontre des malades de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Les résultats, quant au nombre des patients et aux guérisons opérées, semblent dépasser toutes les espérances. Dieu soit béni !

En effet, la *Cure d'Eau* est, comme l'a dit un vieux docteur, la thérapeutique de l'avenir. Entre les mains d'un médecin consciencieux et convaincu, l'arsenal de la *Cure d'Eau* a des armes puissantes pour combattre le mal et le terrasser, à la condition toutefois de traiter chaque sujet suivant sa maladie et sa force.

Malheureusement, quelques médecins veulent faire du *Kneipp* à leur guise, et, sans se rendre à Woerishofen, en Bavière, prétendent qu'ils en savent autant et même plus que le saint et noble vieillard de 75 ans, qui possède à son crédit, outre ses éminentes vertus de prêtres et d'homme érudit, près d'un demi-siècle d'expérience et d'observations constantes. Malheur aux malades qui se mettent entre les mains de pareils guérisseurs, car 9 fois sur 10, ils en pâtiront.

Il ne s'agit pas seulement de lire à la légère les ouvrages de Kneipp, et d'avoir foulé le sol de Woerishofen pendant quelques jours ou même quelques semaines, pour se dire médecin Kneippiste et prétendre attirer à soi les foules.

En plusieurs circonstances, Mgr Kneipp a gémi de voir dénaturer sa méthode, et son dernier ouvrage *Mon Testament* est-il destiné à mettre en garde les imprudents contre leur zèle intempestif. Je voudrais bien, disait le savant Prélat, dans une conversation que nous avons eue avec lui, que tous les médecins Kneippistes eussent suivi mon enseignement aussi consciencieusement, et avec autant de succès que le Dr L'Ecuyer.

C'est avec un sentiment d'orgueil pour le peuple français que nous enregistrons ce témoignage ; car, si les Canadiens ne sont plus français par leur pays, ils le sont encore par le cœur et les sentiments ! Aussi, souhaitons-nous à notre compatriote d'outre-mer, de réaliser les espérances que Mgr Kneipp fonde sur lui.

Il est à souhaiter que Mgr Kneipp vive encore de nombreuses années afin que sa méthode soit appliquée par une véritable école de médecins Kneippistes formés par le Maître, et qui la transmettront intacte à la postérité.

PARTIE LEGALE

Rédacteur : A L E Y

CAUTIONNEMENT JURATOIRE

QUESTION.—Ma femme, par son dernier testament, m'a légué l'usufruit de tous ses biens à ma caution juratoire. Voici le texte de l'article du testament qui concerne ce legs :

" Je donne et lègue à mon mari la jouissance et usufruit, sa vie durant, de tous les biens meubles et immeubles corporels et incorporels, que je laisserai à mon décès.

" Je lègue cette jouissance à mon mari à sa simple caution juratoire, mais je lui impose expressément l'obligation de faire inventaire. "

Ma femme est morte depuis plus de deux ans et on n'a exigé de moi que la confection d'un inventaire qui a été fait aussitôt après le décès. Le notaire qui a fait mon inventaire ne m'a donné aucune explication concernant le *cautionnement juratoire*. Aujourd'hui les héritiers de ma femme disent que je ne suis pas en règle avec la loi, et ils menacent de me poursuivre si je n'agis pas promptement.

Veillez donc me dire ce que c'est que le *cautionnement juratoire* et m'indiquer ce que je dois faire ?

Pierre J., médecin.

RÉPONSE—Les héritiers de votre femme ont parfaitement le droit d'exiger de vous l'accomplissement de l'obligation qu'elle a vous imposée.

Le *cautionnement juratoire* est celui qui se donne en justice en conséquence d'une disposition légale qui l'ordonne. Au contraire du cautionnement ordinaire (1) qui consiste à donner une personne qui consent à se rendre responsable pour une autre (2) le *cautionnement juratoire* est purement et essentiellement personnel, c'est-à-dire que l'on ne fournit pas quelqu'un qui se rend responsable pour un autre, mais que celui qui doit le donner s'oblige seul personnellement. Il cautionne pour lui-même si l'on peut s'exprimer ainsi (3). Ce cautionnement, " dit Ferrière, Dictionnaire de Droit, Vo *cautionnement juratoire*, " ne consiste qu'à prêter serment qu'on administrera fidèlement et en bon père de famille, les biens dont on a l'administration ou la jouissance. "

En général l'usufruitier doit (4) donner le cautionnement ordinaire dont il est parlé dans les articles 1938, 1939 et 1940 du code civil, mais cette obligation cesse lorsque le *cautionnement juratoire* est imposé, car ce cautionnement est de sa nature exclusif de tout autre cautionnement.

(1) Ou cautionnement du fidéjusseur.

(2) C. C. Art. 1929.

(3) On voit que ce cautionnement a beaucoup d'analogie avec le cautionnement en matière criminelle. Dans ce dernier cautionnement il arrive souvent que le magistrat, pour mettre un accusé en liberté, exige son cautionnement personnel pour un certain montant plus le cautionnement d'autres personnes jusqu'à concurrence d'un autre montant.

(4) C. C. Art. 1941.

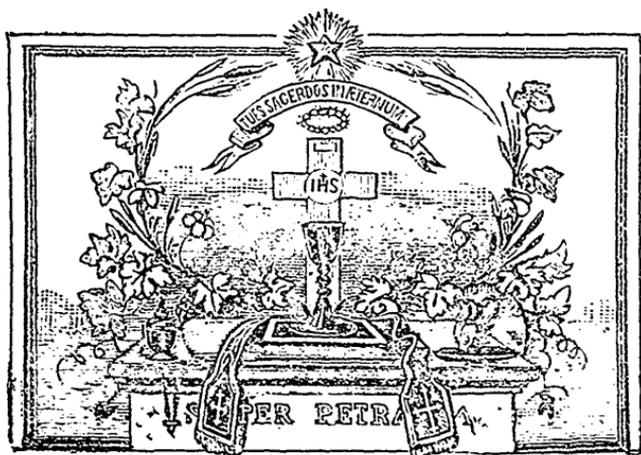
BULLETIN EUCHARISTIQUE

Mensuel, 32 pages, avec vignettes :

Publication modeste dans sa forme, riche dans son fond, destinée à alimenter la piété des fidèles envers le T. Saint-Sacrement.

Le premier et le second numéro ont déjà paru ; ils formeront comme une préface historique à la série régulière des livraisons mensuelles subséquentes.

VOICI L'INTRODUCTION



Saint Bernard disait : Il n'y a rien qui me réjouisse et qui m'effraie à la fois, comme de parler de la glorieuse Vierge Marie. — Il se réjouissait, parce que les enfants aiment toujours à parler de leur mère : mais il était effrayé parce que les grandeurs de cette Femme incomparable ne peuvent être dignement exaltées par aucun langage humain.

Le même sentiment de joie et de frayeur envahit l'âme du prêtre, qui désire parler à ses frères de l'adorable Sacrement de l'Eucharistie, la plus ineffable des merveilles du Seigneur.

Néanmoins, parler sur l'Eucharistie, c'est le désir et en quelque sorte le besoin du prêtre, ami intime de Jésus-Hostie. Quand le cœur aime profondément, le nom de la personne aimée demeure comme un souvenir permanent au fond de l'âme, et les lèvres sont toujours prêtes à le murmurer " ex abundantia cordis os loquitur. "

Or, l'Eucharistie est par excellence le trésor du prêtre, dont le cœur doit toujours conserver précieusement l'amour divin, comme un feu qui ne s'éteint jamais.

O lèvres sacerdotales, chaque matin empourprées du sang de de l'Agneau divin, ouvrez-vous pour dire un hymne au Dieu de l'Eucharistie.

O langue eucharistique, sanctifiée par le contact de l'Hostie sainte, chante le mystère du Corps glorieux et du Sang précieux, que le Roi des nations a daigné répandre pour la rançon du monde. "*Pange lingua gloriosi Corporis mysterium!*"

Mais, entreprendre de parler sur l'Eucharistie, n'est-ce pas une témérité? Celui qui voudra scruter les abîmes ne sera-t-il pas opprimé par la gloire? Comment chanter sur la terre d'exil la merveille que les intelligences angéliques peuvent à peine pénétrer?

Néanmoins, au peuple hébreu qui, dans le désert, demandait la manne, Moïse répondit: c'est le pain que Dieu vous donne à manger. Aux fidèles de la Loi de grâce, le prêtre doit déclarer quel est le vrai pain du ciel, et combien la vérité l'emporte sur les figures.

Faire connaître, aimer, adorer Jésus dans son divin Sacrement, offrir aux pasteurs des âmes et à tous les fidèles une riche corbeille ou guirlande de fleurs eucharistiques; spécialement, entretenir, fortifier et développer la piété des personnes qui consacrent une heure par mois à l'Adoration de Jésus-Hostie, comme les adorateurs nocturnes et les adoratrices diurnes; voilà notre unique ambition.

NOTA.—Pour répondre aux légitimes observations de plusieurs personnes qui désireraient voir le *Bulletin Eucharistique*, imprimé sur plus beau papier, il a été décidé, qu'à partir de Janvier, il serait fait un double tirage :

L'un, sur papier ordinaire, 32 pages

Abonnement 25 centins par an

L'autre, sur papier de luxe, avec photogravures hors texte

Abonnement 50 centins par an

S'adresser : L. J. A. DEROME }
 MONTÉE DU ZOUAVE
 ou
 1603 Rue NOTRE-DAME

MONTRÉAL

PENSEZ-Y BIEN

OU RÉFLEXIONS SUR LES QUATRE FINS DERNIÈRES.

Petit volume in-32 de 253 pages, relié..... \$0.25

(Suite)

CHAPITRE III.

Du Péché,

Avez-vous jamais bien pensé.

Que la seule chose qui puisse vous empêcher d'arriver à votre fin, et que par conséquent vous deviez avoir le plus en horreur, c'est le péché ? Si vous en étiez bien convaincu, pourriez-vous être assez ennemi de vous-même pour préférer un plaisir passager, que vous trouvez dans le péché, à un bonheur éternel pour lequel vous êtes créé ? Voilà cependant ce que vous faites en consentant au péché. Vous renoncez au droit que vous avez au royaume des cieux, et que Jésus-Christ vous a acquis au prix de son sang. Que diriez-vous d'un homme qui, ayant été tiré de la lie du peuple par quelque grand prince pour être l'héritier de son royaume, non-seulement renoncerait à ce royaume pour une bagatelle, mais encore se servirait des bienfaits de son prince pour l'outrager, poussant même son ingratitude jus'qu'à prendre le parti de son ennemi, et à le servir en qualité d'esclave ? Ce que vous diriez de ce perfide, dites-le de vous-même, puisque c'est ainsi que vous en usez à l'égard de Dieu, toutes les fois que vous commettez un péché mortel. *Pensez-y bien.*

Que si vous doutez encore de l'énormité du péché, si vous avez peine à croire qu'une faute d'un moment puisse vous priver du ciel, rappelez dans votre esprit ce que la foi nous apprend des punitions que Dieu a tirées du péché.

Dieu, ayant créé les anges ornées de toutes sortes de perfections, enrichis des dons les plus excellents de la nature et de la grâce, leur révéla le mystère de l'Incarnation, et leur ordonna d'adorer l'Homme-Dieu. Quelques-uns d'eux, dont Lucifer était le chef, fiers de leurs perfections, refusèrent de se soumettre aux ordres de leur créateur. Pour punir cette désobéissance, Dieu les précipita dans les enfers sans leur donner un seul moment pour se repentir, et sans avoir aucun égard à leurs perfections naturelles, ni à l'excellence de leur état, ni au don sublime de sagesse qu'il leur avait communiqué.

Adam éprouva la même sévérité de la justice divine. Dieu l'ayant créé avec la justice originelle et une grande abondance de grâces, avec un domaine parfait sur ses passions, lui ayant même accordé le don de l'immortalité avec assurance de tous ces privilèges pour sa postérité, en cas qu'il fût fidèle à observer ce qu'il ordonnerait, il le mit dans le paradis terrestre et lui permit de manger de tous les fruits qui étaient, à la réserve d'un seul qu'il lui marqua ; en sorte que, s'il contrevenait à cette défense, lui et tous ses descendants seraient privés de tous ces avantages, et sujets à toutes sortes de misères. Adam, par complaisance pour Eve, mange du fruit défendu. Aussitôt Dieu le chasse du paradis terrestre, le prive de toutes les grâces dont il l'avait favorisé, le condamne à une pénitence de neuf cents ans, et à manger son pain à la sueur de son front. Au lieu de cette parfaite tranquillité dont il jouissait dans une entière soumission de ses passions à la raison, il se trouve dans le trouble et dans l'inquiétude causée par la révolte de ses passions. Mais la punition de sa désobéissance ne se borne pas là : toute sa postérité devient en même temps l'héritière de son péché et de tous ses malheurs.

Si Dieu punit si sévèrement les anges pour un seul péché de pensée, un péché d'un moment, commis une seule fois, sans leur avoir donné le temps de faire pénitence ; si, pour une désobéissance au commandement qu'il avait reçu, Adam et toute sa postérité sont châtiés d'une manière si terrible, que ne devez-vous pas appréhender, vous qui avez commis tant de péchés énormes, tant de fois, et après en avoir obtenu si souvent le pardon !
Pensez-y bien.

C'est à quoi avait bien pensé la Reine Blanche mère de saint Louis : elle concevait parfaitement l'énormité du péché, lorsque pour en donner de l'horreur à son fils, elle lui disait qu'elle eût beaucoup mieux aimé le voir mourir que de le voir offenser Dieu mortellement ; et ce grand prince avait tellement imprimé cette vérité dans son esprit, que, dans l'instruction qu'il laissa comme par testament à Philippe, son fils aîné, il lui recommanda surtout d'éviter le péché. " Mon fils, lui disait-il, gardez-vous bien d'offenser Dieu, quand vous devriez souffrir les tourments du monde les plus affreux. "

(*Vie des Pères, par Godescard, 20 août.*)

Avez-vous regardé jusqu'à présent le péché comme le plus grand de tous les maux qui puissent vous arriver dans cette vie ? Etes-vous dans la disposition de tout endurer plutôt que de consentir jamais au péché ? si cela est, comment se peut-il faire qu'un plaisir d'un moment l'emporte par-dessus toutes ces considérations ?
Pensez-y bien.

(à suivre)

L'ÉCOLE DE JÉSUS-CHRIST

par le P. Jean-Nicolas Grou de la compagnie de Jésus, avec une introduction, par P. F. Doyotte, de la même compagnie. Troisième édition.

2 vol. in-12..... \$1.25

Le Père Grou est aujourd'hui assez connu, et ses écrits occupent désormais un rang assez distingué parmi les ouvrages des maîtres de la vie spirituelle, pour que je sois dispensé de m'étendre sur sa vie et de faire longuement l'éloge de sa doctrine.

Qu'il me suffise de rappeler ici en raccourci les principaux événements qui ont rempli son existence, de dire sa manière simple et pieuse, sûre et vraiment surnaturelle, et de présenter au lecteur en peu de mots l'ouvrage que nous mettons au jour pour la première fois, et qui est, sans contredit, le plus important des nombreux ouvrages de piété composés par l'auteur.

Le Père Jean-Nicolas Grou naquit à Calais, le 23 novembre 1731. Il fit ses études dans un collège de la Compagnie de Jésus, probablement à Louis-le-Grand, à Paris. A peine âgé de quinze ans, il obtint la faveur d'entrer au noviciat de la Compagnie. Ce que nous savons de ses premières années et des vertus qu'il pratiquait déjà, nous offre le modèle accompli d'un parfait étudiant de la Compagnie, ardent au travail, et prêt, par le dévouement, à toutes les éventualités de la vie de sacrifice. Ses travaux littéraires, alors qu'il n'avait pas encore achevé le cercle entier de ses études, promettaient un savant distingué et un humaniste de premier ordre. Il avait à peine accompli sa trentième année, quand il termina sa *traduction* de la *République de Platon*, supérieure à toutes les précédentes, qui obtint les suffrages des plus habiles connaisseurs, et qui est demeurée jusqu'à nos jours en grande estime auprès des savants. Victor Cousin, d'ailleurs si peu équitable envers la Compagnie, se déclare, pour sa traduction des œuvres du philosophe grec, redevable au Père Grou plus qu'à tout autre ; il dit et il répète qu'il a eu sous les yeux la traduction de Grou, qu'il s'en est servi autant que possible, qu'il l'a reproduite... comme un témoignage de sa sincère estime pour un homme supérieur à sa réputation.

L'année même qu'il faisait paraître la *République*, 1762, il prenait part à la défense de la Compagnie contre les attaques de la secte et de la fausse philosophie. Il fournissait à Cérutti des matériaux pour l'*Apologie générale de l'Institut et de la doctrine des Jésuites* ; il adressait deux *Lettres* à un conseiller au Parlement de Paris ; et, dans le cours des deux années qui suivirent, il publia

les trois volumes de la *Réponse* au fameux livre intitulé : *Extrait des assertions dangereuses, etc.*, qui contribua plus que tout autre à amener la ruine de la Compagnie.

Après l'édit de 1763, qui supprimait la Compagnie en France, le Père Grou se réfugia en Lorraine. Il y fut une année dans la maison du noviciat de Nancy, et, les deux suivantes, il était appliqué à l'enseignement de la langue grecque au collège de Pont-à-Mousson. C'est là qu'il prononça ses vœux de profes. Mais il fut de nouveau expulsé l'année même où la Lorraine fut réunie à la France, 1766, et, sur la demande de Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, il revint dans cette ville sous le nom de *Le Claire*, pour y exercer quelque-unes des fonctions du saint ministère et écrire sur des matières de religion. Il y demeura peu de temps dans un galetas, rue de Sèvres, près des Filles de Saint-Thomas de Villeneuve, chez lesquelles il allait tous les jours dire la sainte messe. Bientôt après, il était en Hollande, continuant ses travaux sur Platon et faisant paraître, à Amsterdam, 1769 et en 1770, sa traduction des *Lois* et celle des principaux *Dialogues*.

Dans le courant de cette même année 1770, nous le retrouvons à Paris, et c'est de cette époque qu'il date, ce que, dans son humilité, il appelle sa *conversion*. Jusque-là il s'était occupé surtout de littérature et de polémique, et il n'avait encore rien publié qui eût directement pour objet le bien et la sanctification des âmes. Une seconde phase de sa vie allait commencer. Une humble religieuse du Couvent de la Visitation de la rue du Bac, fort pieuse et fort intérieure, Sœur Pélagie, que l'on disait favorisée de grâces extraordinaires, lui ouvrit la vie. Il fit, d'après son conseil, une retraite, dans laquelle il éprouva en son âme tout ce que la fervente religieuse lui avait prédit, et il résolut de se donner plus pleinement à Dieu. Il y reçut, dans un haut degré, avec le don d'une vie toute en Dieu par le perpétuel exercice de sa présence, une oraison surnaturelle, un abandon total à la grâce et le talent de diriger particulièrement les âmes qui aspirent à la perfection. C'est là désormais qu'il puisera, pour ses écrits, la doctrine la plus élevée et la plus pure, et cette onction, qui lui est propre, que l'on ne trouve point dans l'étude, et que le Saint-Esprit seul donne aux âmes dans lesquelles il règne sans réserve.

Son premier ouvrage en ce genre fut la *Morale tirée des conseils de saint Augustin*, publié à Paris 1786. Il fut bientôt suivi, en 1788, des *Caractères de la vraie dévotion*, qui souleva l'indignation et les colères du parti janséniste. En 1789, parurent, en vers, les vingt-quatre *Maximes spirituelles avec des explications*, dont Feller dit que peu de livres spirituels renferment plus de vues lumineuses et profondes sur les règles de la conscience et les voies intérieures ; et, pour faire suite à la *Science du Crucifix* du Père Marie, Jésuite, qu'il avait fait réimprimer en 1783, le Père Grou publia, la même année, la *Science pratique du Crucifix dans l'usage des Sacraments de Pénitence et d'Eucharistie*. En même temps, il adressait à des communautés de la capitale, avides de l'entendre et de profiter de ses

lumières, des exhortations simples et pleines de cet esprit intérieur qui le pénétrait et qui était bien la *vie* de sa vie. Elles n'étaient point d'abord destinées à voir le jour, mais on les a publiées à diverses reprises dans ce siècle, et elles forment le précieux volume qui a pour titre : *Manuel des âmes intérieures*. C'est aussi dans cette période de sa vie qu'il travailla, pendant quatorze ans, à recueillir et à préparer les matériaux de son grand ouvrage sur la religion.

Mais nous touchons à l'année terrible de 1792, si pleine de lugubres événements. La haine contre les prêtres allait grandissant chaque jour, et la révolution désormais maîtresse ne devait plus se donner de repos jusqu'à ce qu'elle fût parvenue à l'extermination des uns et à l'exportation des autres. Le Père Grou ressentit douloureusement dans son cœur les nouveaux malheurs qui frappaient la France, la religion et l'Eglise. Cependant il formait le projet de rester au milieu du danger et de consacrer en secret aux âmes fidèles les bienfaits de son dévouement et de son ministère. La Sœur Pélagie lui écrivit de sa retraite pour l'en dissuader et l'engager, au nom de Dieu, à se retirer en Angleterre. En même temps, il recevait du Père Clinton une pressante invitation à se rendre auprès de lui, au château de Lulworth, dans la famille Weld, dont il était chapelain, et, voyant dans cette coïncidence une indication manifeste de la Providence, il n'hésita pas et partit pour l'Angleterre, où il arriva dans le courant de décembre 1792.

La famille Weld, qui a attaché son nom à toutes les grandes infortunes, et qui ouvrait alors l'Angleterre aux Jésuites, tint à honneur de donner l'hospitalité au Père Grou et fit des instances pour qu'il consentit à habiter, avec elle, son vieux château de Lulworth, le même qu'elle devait mettre, trente-huit ans plus tard, à la disposition de Charles X, banni de France. C'est là que le Père Grou passa le reste de ses jours, composa ses derniers ouvrages, et rendit le dernier soupir. Il y vécut, comme il avait toujours vécu depuis la destruction de la Compagnie par Clément XIV, en observant, autant qu'il le pouvait, toutes ses règles, jusqu'aux moindres usages et jusqu'aux heures des exercices. Il y continuait à être pauvre et aimait à demander les moindres objets dont il avait besoin. Il s'était fait à Lulworth, et au sein de la famille, une solitude qui lui était chère et qu'il eut souvent à défendre contre les sollicitations pressantes des amis du dehors. *Rien n'est plus contraire à mes inclinations, disait-il, que le commerce avec les hommes ; et il n'y a que le motif de la gloire de Dieu et du salut du prochain, qui puisse m'y engager.* Aussi son union avec Dieu était-elle habituelle, et son oraison y puisait des lumières et un feu divin qui se répandaient ensuite et se communiquaient naturellement à tous ceux qui traitaient avec lui. La famille Weld, qui vivait dans la pratique d'une vraie et solide piété, en reçut plus que toute autre un accroissement de ferveur, et chacun de ses membres y trouva une direction sainte qui produisit bientôt les fruits de la plus haute perfection. C'est pour Thomas, l'aîné de la famille, que fut composé le livre des *Maximes pour*

la conduite de la vie, adressées à un jeune Anglais catholique. A Marie, à qui il avait prédit, onze ans avant qu'il eût en Angleterre une maison de la Visitation, qu'elle serait un jour religieuse de la Visitation, le Père donnait par écrit une série d'instructions merveilleusement propres à l'initier aux secrets de la vie intérieure et à seconder l'action de la grâce en son cœur, et, comme il reconut en elle un goût prononcé pour les choses de Dieu et un attrait particulier pour imiter les dispositions de Marie et de Jésus, il composa pour elle, en 1794, l'*Intérieur de Marie*, et bientôt après l'*Intérieur de Jésus*. Ces ouvrages ont été réunis de nos jours et publiés sous un seul titre : *l'Intérieur de Jésus et de Marie*. A un autre fils de M. Weld, Jean, qui n'était encore qu'un enfant, il dit un jour, en lui posant la main sur la tête au milieu de ses jeux : *Celui-ci sera prêtre*. Et en effet Jean entra dans la Compagnie de Jésus et fut ordonné prêtre en 1807.

C'est à cette époque, sans qu'il soit possible d'en préciser la date, que le pieux exilé composa quatre *Retraites*, dont une seule a vu le jour sous le titre de : *Méditations en forme de retraite sur l'amour de Dieu, le Traité du bonheur et le Traité de la paix de l'âme, le Chrétien sanctifiés par l'Oraison Dominicale, et l'Ecole de Jésus-Christ*.

Il semble que ses continuel travaux sur des matières de piété, toujours accompagnés de la prière, l'aidaient encore à s'avancer davantage dans l'union de Dieu et dans la ferveur. Sa conformité à la volonté divine était telle que, lorsqu'on vint lui annoncer la perte de son plus grand ouvrage, que la frayeur inconsidérée de quelques amis avait fait livrer aux flammes, il se contenta de dire avec la plus calme résignation : *Si Dieu avait voulu tirer sa gloire de cet ouvrage, il l'aurait conservé ; puisqu'il l'a laissé périr, il peut tout aussi bien se servir d'un autre que de moi*. En vérité, il ne lui manquait plus que la consécration suprême et la perfection consommée, que la douleur seule peut imprimer à la vertu. Dieu les lui donna. Maladies cruelles, étouffements prolongés, souffrances aiguës, plaies répugnantes pour le corps ; et, pour l'âme, sécheresses, aridités, impuissances autrement douloureuses que les maladies les plus cruelles du corps ; il connut toutes ces épreuves, et l'on peut dire que ses deux dernières années furent un long martyre. Les dix derniers mois de sa vie, il ne pouvait même plus trouver de repos sur son lit, il les passa dans un fauteuil. Il était sans cesse occupé de la mort, et s'y préparait par la patience, ne parlant que de Dieu et édifiant tout le monde par son inaltérable sérénité. Peu de mois avant de mourir, il avait eu l'inappréciable consolation de renouveler ses quatre vœux de profès. Sentant approcher sa fin, il écrivit au Père Simpson pour le prier de vouloir bien accepter le dépôt de ses écrits, et d'en user selon son zèle et sa prudence ; et, le 13 décembre 1813, comme il tenait le crucifix entre ses mains, il dit à Dieu : *O mon Dieu ! qu'il est bon de mourir entre vos bras !* et il expira. Il avait soixante-douze ans. Son corps fut inhumé et repose dans la chapelle du château, au milieu des tombes de la famille.

L'EUCCHARISTIE MÉDITÉE

Ou Jésus mon amour et ma vie, méditations pour se préparer à la communion, suivies d'actions de grâces, approuvée par Monseigneur l'Evêque d'Autun. 26e édition.

1 vol. in-18 de 396 pages..... \$0.40

En écrivant ces quelques réflexions sur l'Eucharistie, je n'ai pas eu la prétention de dire rien de nouveau sur cet adorable mystère, encore moins celle de rivaliser avec cette foule d'écrivains remplis de piété, de zèle et de talent qui en ont parlé avec tant d'éloquence et sous des formes si différentes et si variées.

J'ai voulu tout simplement satisfaire un besoin de mon cœur en parlant aux âmes qui aiment Jésus de l'objet de notre commun amour, en m'entretenant avec elles de ce sacrement adorable où le divin Sauveur se montre si tendre, si aimable et si aimant.

Pauvre, j'ai puisé à la source de tous les biens, et je donne à d'autres, non pas ce que j'ai trouvé dans mon cœur, mais ce que mon Dieu y a versé lui-même ; j'épanche le trop-plein de mon âme dans d'autres âmes qui me sont unies par les liens communs d'une même foi, d'une même espérance et d'un même amour.

Jésus, dans l'Eucharistie, a toujours été l'objet de mes plus tendres affections ; il a été la joie de mon enfance et de ma jeunesse, le consolateur de mes jours d'épreuves ; près de lui, mes joies ont été plus pures et mes douleurs moins amères ; seul il a été la lumière de mon intelligence, le feu qui a échauffé mon cœur, la force sur laquelle s'est appuyée ma faiblesse, les délices et le bonheur de ma vie tout entière. Il m'est impossible, je le sais bien, d'acquiescer envers cet aimable Sauveur la dette de ma reconnaissance ; quoi que je fasse, je resterai toujours insolvable : l'homme peut-il jamais s'acquiescer envers Dieu ? Non, sans doute. Aussi je ne veux que rendre à mon Sauveur amour pour amour, qu'essayer de faire remonter jusqu'à lui ce que je tiens uniquement de sa bonté. Les sentiments que j'exprime dans ce petit ouvrage viennent de lui, je les ai puisés sur son cœur ; il faut qu'ils remontent à lui, répétés par des cœurs plus purs et plus fervents que le mien.

Je suis venu, humble et obscur glaneur, ramasser quelques épis dans le champ si riche et si fécond de l'Eucharistie : tous ne sont pas tombés sous la main des moissonneurs. Comme dans le champ de Booz, le pauvre peut glaner dans celui du Seigneur, sa bonté l'y convie ; il peut suivre les ouvriers appelés par le Maître à recueillir ses abondantes moissons, et l'indigent trouve encore sur leurs traces de quoi satisfaire tous les besoins de son cœur.

A côté de ces riches offrandes déposées par des intelligences d'élite sur les autels du Dieu de l'Eucharistie, je viens cacher mon humble présent à l'ombre du tabernacle, et, comme un faible écho, répéter bien bas quelques notes de ces hymnes sacrées

que tant de voix harmonieuses se plaisent à chanter à la gloire du Dieu d'amour.

J'ai divisé chaque chapitre de ce petit ouvrage en trois paragraphes auxquels j'ai donné des titres, et dont chacun pourra servir séparément de sujet de méditations. Dans le premier, on trouvera quelquefois des réflexions qui à la première vue, paraîtront peut-être étrangères au sujet qu'annonce le titre du chapitre, mais qui y ramènent insensiblement. Le deuxième paragraphe est toujours consacré exclusivement aux grandeurs ou amabilités de Jésus dans le sacrement de son amour. Le dernier n'est qu'une conclusion pratique.

Chaque chapitre est suivi immédiatement d'une action de grâces après la sainte communion ; je ne l'ai pas fait précéder d'une préparation, parce que la lecture d'un des paragraphes du chapitre doit en servir, et que les personnes qui ont l'habitude de la méditation et de la prière y trouveront assez de pensée pour nourrir leur piété, et aimeront mieux puiser dans leur propre cœur des affections appropriées à leurs besoins et à leurs dispositions particulières.

Heureux si ces pensées, qui toutes ont été conçues au pied des saints autels, peuvent contribuer à ranimer dans quelques âmes le feu sacré du saint amour ! Heureux si un seul sentiment de reconnaissance, un seul acte d'amour pour Jésus dans l'Eucharistie, devient le récompense de mes peines et de mes labeurs !

Puisse celui qui sonde le fond des cœurs me l'accorder, cette douce récompense, la seule que j'ambitionne, la seule que je lui demande ! Puisse sa bonté bénir ce petit ouvrage et le faire servir à l'accroissement de son amour dans le cœur de tous ceux qui le liront, et à la consolation de tant de pauvres âmes qui souffrent et qui aiment, et que j'ai eues spécialement en vue en l'écrivant ! Puissent enfin tous ces frères inconnus auxquels je livre mes pensées mes sentiments et, pour ainsi dire, mon âme tout entière, se souvenir de moi devant le Dieu de l'Eucharistie, s'unir à moi pour l'aimer et le bénir dans le temps comme nous espérons le faire dans l'éternité !

NOUVEAUTÉ

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

INVENTAIRE D'UNE BIBLIOTHÈQUE

*Comprenant : Imprimés, manuscrits, estampes,
etc., relatifs à l'histoire du Canada et des pays adjacents avec des
notes bibliographiques.*

Par Philéas GAGNON

1 vol. grand in-8 de 711 pages..... \$1.00

LE VŒU DES TROIS SŒURS

Au temps passé, sous le règne de Baudouin Ier, roi de Jérusalem, vivaient trois orphelines, filles de Raymond de Rostaing, illustre chevalier qui avait pris la croix et suivi Godefroid de Bouillon, lorsqu'il vint délivrer le *grand Sépulcre*, le sépulcre du Christ. Leur mère n'avait pas quitté son époux; celui-ci trouva une mort glorieuse à la bataille d'Ascalon; sa femme lui survécut peu, mais avant de mourir, elle confia ses trois filles à une veuve noble, sainte et pieuse, qui habitait Jérusalem. Le roi Baudouin couvrait les orphelines d'une protection à la fois royale et paternelle; les vieux guerriers, compagnons d'armes de leur père, les environnait d'un intérêt respectueux, et elles vivaient ainsi loin de la France, qu'elles ne comptaient plus revoir, loin de leur héritage, envahi par des mains inconnues, et semblables à trois beaux lis enlevés à leur vallée natale, elles fleurissaient sans regret sous des ombrages étrangers.

L'aînée de ces jeunes filles se nommait Blanche; plus calme, plus recueillie, et peut-être plus secrètement enthousiaste que ses sœurs, elle savourait l'ombre des autels et préférait les profondeurs silencieuses de l'église de la Résurrection, au palais des rois de Jérusalem. Elle se plaisait à alimenter les lampes d'une huile pure et embaumée; elle aimait à brûler de l'encens et à répandre des fleurs sur ces marbres, sur ces

dégrés sanctifiés par les pas d'un Dieu, sur cette terre arrosée de son sang précieux. Ses pieds connaissaient tous les sentiers du temple bâti par Hélène; et souvent prosternée devant ce sépulcre triomphant, d'où le Fils de Dieu se releva victorieux de la mort, elle répétait ces paroles, noble cri de guerre des Croisés: *Le Christ vit, il règne, il a l'empire!*

Aléys, la seconde sœur, plus semblable à cette Marthe, l'heureuse hôtesse du Sauveur du monde, non contente de trouver son Dieu dans le repos contemplatif des tabernacles, le cherchait encore sous le voile de la misère et de l'infirmité. Elle trouvait le Christ, voyageur sur la terre et n'ayant pas de lieu où reposer sa tête, dans ces pèlerins à qui elle lavait les pieds et à qui elle et ses sœurs offraient une généreuse hospitalité; elle trouvait le Christ souffrant pour nos péchés et rendu semblable à un lépreux, dans les malades, les infirmes qu'elle se plaisait à soulager. Elle trouvait l'enfant de Bethléem, roi des pauvres, dans ces indigents à qui sa main rompait le pain du jour, et voyant les misères infinies de l'homme, elle se souvenait mieux de Jésus-Christ, qui les a faites siennes et les a toutes prises sur lui.

La troisième, la plus jeune des orphelines, Raymonde, aimait aussi Dieu et les pauvres, mais cependant elle semblait attachée à la terre par un lien

plus fort que ses sœurs. La vie l'intéressait : elle prenait part aux fêtes, aux plaisirs, aux dangers, aux inquiétudes qui s'agitaient autour d'elle ; elle aimait à monter sur les remparts et à voir revenir les soldats de la Croix de quelque expédition lointaine ; elle aimait les tournois et les carrousels, où, pendant les loisirs d'une courte paix, les émirs sarrasins venaient rompre des lances contre les barons chrétiens ; dans l'intérieur de la maison, elle aimait ses sœurs par sa gaieté tendre et vive ; sa voix harmonieuse répétait sous des lambris de cèdre les chansons des vieux manoirs de la Gaule ; elle aidait dame Isabelle aux soins domestiques, ou, penchée sur un métier, imitant l'art de la reine Mathilde (1), elle retraçait sur la toile avec des laines nuancées, les exploits de Godefroid de Bouillon et de ses belliqueux compagnons.

C'est ainsi que vivaient ces trois sœurs, diverses en leurs goûts, mais semblables en grâces et en vertus, toutes trois exclusivement belles, chastes, et liées d'une étroite union.

Jérusalem, en ce temps-là, pas plus qu'à aucune des époques de sa magnifique et sombre histoire, ne méritait ce doux nom de *vision de paix*, qu'autrefois le pontife Melchisédech lui avait donné. Également chère aux musulmans et aux chrétiens, qui tous deux l'appelaient

(1) Mathilde, femme de Guillaume-le-Conquérant, a reproduit les guerres de son mari sur une tapisserie, appelée communément la *Tapisserie de Bayeux*. C'est un monument curieux des arts domestiques au onzième siècle.

la Ville sainte, elle était l'objet de leurs discordes et le but précieux de leurs guerres mortelles.

Baudouin Ier, autrefois comte d'Edesse, tenait d'une main glorieuse l'épée que son frère Godefroid lui avait léguée ; toujours à cheval, il défendait les marches de son royaume contre les incursions continuelles des Sarrasins ; la tente était son pavillon royal, la selle du coursier son trône, le glaive lui tenait lieu de sceptre, et le casque était la seule couronne qui eût pesé sur son front. Il voyait autour de lui, parmi ceux qui étaient ses frères d'armes et non ses courtisans, quelques-uns des héros de la première croisade : Tancrède, dont le nom, le caractère et les hauts faits ont suffi à illustrer un poème ; Raymond, comte de Saint-Gilles et de Toulouse, dont la postérité malheureuse devait devenir elle-même l'objet d'une nouvelle croisade ; Bohémond d'Antioche, l'Ulyse de ces guerres homériques ; Baudouin du Bourg, qui devait hériter du royaume de Jérusalem ; après ses deux cousins, Josselin de Courtelay, dont le corps, cassé de vieillesse, était animé par l'âme la plus intrépide ; tant d'autres enfin dont les noms sont inscrits dans les chroniques ou dans les pages de ce poème, écrit au milieu d'un camp et sur un bouclier, et qui a donné aux héros de la Croix plus de retentissement que la voix des plus graves historiens.

Les sultans de Damas et de Mossoul, plusieurs émirs de la Mésopotamie avaient rassemblé une armée de trente mille hommes, et ils inondaient la Galilée. Les bords du Jourdain, les

rives du lac de Génésareth, ces lieux dont le nom seul est si cher aux chrétiens, furent le théâtre d'une guerre sanglante. Le roi de Jérusalem essaya de combattre un ennemi si dange-reux ; mais il fut défait par les Sarrasins, dans les vallées voi-sines du mont Thabor. Le gou-verneur d'Antioche, le comte d'Edesse et de Tripoli vinrent au secours de Baudoin ; pen-dant qu'ils se défendaient sur les montagnes, les villes de la Palestine étaient ravagées par les musulmans ; Jérusalem fut menacée ; la grosse cloche du Saint-Sépulcre annonçait l'ap-proche de l'ennemi ; les femmes, les enfants, les vieillards, en-fermés dans leurs maisons ou prosternés devant les taberna-cles, attendaient la décision de leur sort... Tout-à-coup on en-tendit dans la Ville sainte le son rauque et sauvage des trompettes musulmanes : les soldats de la Croix s'armèrent et engagèrent le combat, dans les rues, contre une petite trou-pe de Sarrasins qui étaient en-trés par surprise.

Un jeune chevalier que de graves blessures avaient retenu longtemps à Jérusalem, se joi-gnit à ce combat ; mais soudain des cris déchirants frappèrent son oreille ; ils semblaient ve-nir d'une rue étroite et som-bre... Le jeune homme, sans calculer le péril, s'engagea dans ce défilé, et aperçut trois jeunes filles sans voile, sans manteau, les cheveux épars... elles se défendaient de leurs faibles forces contre plusieurs musul-mans qui les voulaient entraî-ner. L'une d'elles attachait ses bras délicats aux colonnes d'un vieux pilier, et meurtrissait son

beau front contre le marbre, en résistant aux efforts de ses ra-vis-eurs ; la seconde se débat-tait dans les bras d'un Sarrasin, et la troisième était couchée presque évanouie, sur la croupe d'un cheval qui devait l'empor-ter.

— Ah ! félons ! s'écria le jeu-ne homme ; que Dieu et saint Georges m'assistent à cette heure !

Il lança son cheval et tomba sur ces lâches, comme un ven-geur que le Ciel envoyait à l'innocence. La javeline des Sarrasins se colora deux fois dans son sang, mais il resta fer-me sur ses étriers, et au bout de quelques minutes de combat, il vit trois de ses ennemis ter-rassés à ses pieds, et les deux autres pressant de la voix et de l'éperon leurs agiles coursiers.

Resté seul avec les jeunes filles, il ôta son casque, il es-suya la sueur et le sang qui coulaient de sont front, et dit humblement : " Loué soit Dieu, et sa sainte Mère. "

— Noble seigneur ! s'écria la plus jeune des demoiselles, vous êtes blessé ?

— C'est peu de chose, répon-dit-il en rougissant ; cela ne mérite pas votre attention. Per-mettez-moi, nobles damoiselles, de vous reconduire en votre logis... le bruit du combat a cessé, et les rues doivent être sûres.

— Nous demeurons non loin d'ici, dit l'aînée, nous revenions de l'église du Saint-Sépulcre lorsque ces infidèles ont fondu sur nous. Sans vous, messire... mais daignez nous accompa-gner jusqu'auprès de notre mère adoptive ; c'est là seule-ment que les orphelines de

Raymond de Rostaing pourront vous témoigner leur reconnaissance.

Dame Isabelle les accueillit avec des larmes et des transports d'allégresse. Les jeunes filles essayaient de remercier leur libérateur; mais la modeste rougeur qui colorait ses joues, et l'embarras de sa contenance interrompaient ces propos flatteurs. Enfin Blanche, l'aînée, prit la parole, et les yeux baissés, l'air calme et grave, elle dit :

— Dans le moment où j'ai senti que les forces me manquaient et que mon honneur, qui m'est mille fois plus cher que la vie, allait peut-être recevoir une mortelle atteinte, j'ai élevé mon âme à Dieu, et je lui ai promis, s'il daignait me sauver, de lui consacrer ma vie dans le monastère du Mont Carmel. Ma mère, mes sœurs, et vous, seigneur, vous êtes mes témoins : je n'aurai d'autre époux que Jésus-Christ.

Aléys, à son tour, serrait la main de Blanche, dit avec émotion :

— Une même pensée nous a inspirés. En présence du péril, j'ai promis au Seigneur de vouer ma vie au service des malades et des pèlerins. Je suis désormais la servante des pauvres; me punisse Dieu, si je manque à mon devoir.

Raymonde ne disait rien : elle regardait ses sœurs et des larmes coulaient sur ses joues.

— Et vous, ma fille, avez-vous fait aussi un vœu à Dieu ? vous semblez troublée, expliquez-vous sans détour... Parlez ! dit Dame Isabelle.

La voix basse, oppressée, les yeux baissés vers la terre, Raymonde répondit :

— Lorsque j'étais abandonnée de tout secours humain, j'ai promis à Dieu, s'il m'envoyait un libérateur, de ne rien refuser à celui-ci, de ce que la foi, l'honneur et la prud'homie ne permettraient de lui accorder.

Le chevalier qui avait les yeux attachés sur elle, s'émut à ces mots, s'approcha, et dit avec un grand trouble :

— Damoiselle, aviez-vous compris dans cette promesse le don de votre foi jurée aux autres ?

Elle n'osa répondre. Il mit un genoux en terre, et ajouta :

— J'ose la réclamer; si votre cœur n'est pas engagé... soyez ma dame, ma femme et ma compagne.

— J'ai promis devant Dieu, dit timidement Raymonde.

— Mais, chevalier, interrompit dame Isabelle, nous ignorons...

— Je suis de noble lignage, répondit-il, je me nomme Raoul de Theude, et je possède aux bords de l'Escaut un châtel où ma mère m'attend.

— Je serai sa fille, dit Raymonde; et sa main tomba dans celle du chevalier.

II

Deux ans s'étaient écoulés. Minuit venait de sonner au monastère du Mont Carmel, asile de la contemplation, nid d'où l'âme solitaire s'élançait comme une colombe vers les régions célestes. La lune, large et brillante, reflétait sa lumière dans la mer, qui semblait un second ciel lumineux et constellé; et, pénétrant par les arceaux de la chapelle, elle mêlait sa blanche clarté à celle de

la lampe, qui brûlait continuellement devant le tabernacle. La chapelle était muette : une religieuse se tenait prosternée au pied de l'autel : elle portait la robe de bure, le manteau blanc et le voile noir des professes. Dans le monde, on la nommait Blanche de Rostaing ; dans le cloître, elle avait pris le nom de sœur Saint-Paul, en mémoire de l'illustre solitaire du désert de Scété. Sa destinée était accomplie. Unie à son Dieu par la pénitence et la charité, elle goûtait les mystérieuses délices que, même ici-bas, le Verbe divin réserve à ses amantes, comme les prémices d'une meilleure vie. Les mains jointes, les yeux fixés sur ce tabernacle qui recélait l'immortel Epoux, elle répétait d'une voix émue les paroles sacrées du Cantique : *Mon bien-aimé est à moi et je suis à Lui ; je l'ai posé comme un sceau sur mon cœur, jusqu'à ce que le jour éternel se lève, et que les ombres de la mortalité déclinent.*

La même nuit, dans l'hospice de Jérusalem, la sœur Aléys récitait les prières suprêmes de l'agonie auprès d'un vieux soldat de la Croix, que de graves blessures entraînaient au tombeau. Les rideaux de lin de la couche étaient relevés et laissaient voir le guerrier combattant son dernier combat. Son front était inondé d'une froide sueur, ses yeux jetaient dans le vide de longs regards, et ses mains affaiblies erraient convulsivement sur la couverture. Aléys, vêtue d'une robe grise et portant une coiffe et une guimpe de toile, était debout auprès de lui : d'une main elle lui soutenait la tête, de l'autre

elle lui montrait le Crucifix. Elle était belle, belle encore sous cet humble vêtement d'hospitalière, et près de ce vieux soldat, elle semblait à la fois une fille respectueuse, une sœur tendre, un ange de consolation et de paix. Sa voix douce et un peu tremblante résonnait seule dans le silence de cette vaste salle ; elle disait :

"Sortez de ce monde, âme chrétienne, au nom du Père, qui vous a créée ; de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant qui a souffert pour vous ; du Saint-Esprit, de qui vous avez reçu l'effusion. Qu'en vous séparant du corps, un libre accès vous soit ouvert à la montagne de Sion, à la Jérusalem céleste, à l'innombrable société des anges et des premiers-nés de l'Eglise. Que Dieu se lève et dissipe les puissances de l'abîme !"

Elle fut interrompue : la tête du soldat retombait lourde et inanimée ; il n'était plus. Sœur Aléys leva les yeux... son regard implorant semblait suivre cette âme qui venait de s'élever vers le ciel... elle pria un instant... et puis, après avoir rejeté le drap sur le cadavre, sans prendre de repos elle s'approcha du lit d'un autre malade...

Le lendemain de cette nuit, le château de Theude était en grande fête. On venait de porter aux fonts baptismaux le premier né du mariage de sire Raoul de Theude et de la noble Raymonde de Rostaing. Celle-ci, assise entre ses deux mères (car dame Isabelle avait suivi en Europe sa fille adoptive), attendait dans la grande salle de son château le retour de l'époux et du nouveau-né. Elle était belle et parée ; un double

écusson ornait sa robe, une riche aumônière pendait à sa ceinture, et une couronne d'or retenait autour de son front le voile aux plis légers et gracieux. Tout était autour d'elle splendeur et richesse; dans son âme tout était amour et bonheur. Et lorsque les joyeuses fanfares retentirent dans les cœurs, lorsque son jeune époux revint vers elle, lorsque son fils fut couché sur ses genoux, lorsqu'elle entendit au dehors les cris reconnaissants des pauvres auxquels on distribuait de l'argent, des

vêtements et des vivres, et lorsque en levant les yeux, elle ne rencontra que des visages amis, des regards souriants... alors son cœur déborda de félicité; elle tendit la main à Raoul, en disant :

— Oh ! que je suis heureuse !

Ainsi fut exaucé le vœu de chacune des trois sœurs, heureuses et bénies toutes les trois : l'une au pied des autels, l'autre au chevet des malades, la troisième au sein d'une famille vertueuse.

CATALOGUE GÉNÉRAL

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

(suite)

Pascal (R. P. G. de).—L'église et la question sociale. 1 vol. in-12.....	\$0.25
—Philosophie morale et sociale. 2 vol. in-12.....	\$1.75
Pauvert (l'abbé).—La croix et l'autel. 1 vol. in-12.....	\$0.75
—La nature et la grâce. 1 vol. in-12.....	\$0.63
—Vie du vénérable Louis-Marie Grignon de Montfort. 1 vol. in-8.....	\$1.50
Pavy (Mgr L. A. A.)—Du culte de la Ste-Vierge. 1 vol. in-18.	\$0.15
—Mois de Marie. 1 vol. in-18.....	\$0.15
Pelletier (R. O.)—Accompagnement du nouveau manuel de chants liturgiques. 1 vol. in-4, broché \$5 00, cart.....	\$5.50
Pellissier.—Grandes leçons de l'antiquité. 1 vol. in-4, toile tr. dorée.....	\$3.00
Pensées de la Bse-Marguerite Marie Alacoque. 1 vol. in-18..	\$0.25
Pensées et sentiments du serviteur de Dieu, le R. P. Claude de la Colombière, avec une introduction par le R. P. Pouplard, de la compagnie de Jésus. 1 vol. in 12.....	\$0.63
Pérdray (l'abbé).—La Très Ste-Vierge Mère de Jésus. 1 vol. in-12.....	\$0.88
—Les dernières années de la Très Ste-Vierge. 1 vol. in-12..	\$0.88

- Les premières années de la Très Ste-Vierge. 1 vol. in-12.. \$0.88
- Pergmayr S. J.**—Deux entretiens avec Jésus-Christ, dans le Très St-Sacrement et dans la Ste-Communion. 1 vol. in-18..... \$0.20
- Les vérités éternelles, méditations sur les fins dernières, à l'usage du clergé, des communautés religieuses et des fidèles. 1 vol. in-18..... \$0.25
- Maximes spirituelles et diverses instructions très utiles pour les personnes consacrées à Dieu, les directeurs des âmes et des fidèles qui ont à cœur leur salut et leur perfection. 1 vol. in-18..... \$0.50
- Trois pas vers l'amour de Dieu. 1 vol. in-18..... \$0.40
- Périn (Charles)**.—De la richesse, dans les sociétés chrétiennes. 3 vol. in-12..... \$2.63
- Doctrines économiques depuis un siècle. 1 vol. in 12..... \$0.88
- L'économie politique d'après l'Encyclique *sur la condition des ouvriers*. 1 vol. grand in-8..... \$0.25
- Lois de la société chrétienne. 2 vol. in-12..... \$1.75
- L'ordre international. 1 vol. in-8..... \$1.75
- Mélanges de politique et d'économie. 1 vol. in-12..... \$0.88

Le TRAITÉ FRANCO-CANADIEN

étant ratifié, nous avons changé nos
prix des différents produits fran-
çais tels que

CONSERVES

* * * * *

ALIMENTAIRES

PATES, FRUITS SECS, VINS, ETC.

Ecrivez pour nos prix avant d'acheter ailleurs.

LAPORTE, MARTIN & Cie.,

EPICIERS EN GROS

*** * * * * MONTRÉAL.**

En écrivant mentionnez le " PROPAGATEUR "

J. F. BANISTER

MAGASIN DE CHAUSSURES "BLOCK QUEEN"

2243 RUE SAINTE CATHERINE

Coin de la rue Victoria

Fournit les Ecoles et les Convents, de chaussures de première qualité de toutes les descriptions et à très bas prix.

MARCHANDISE AMERICAINE TOUJOURS EN MAIN

Venez examiner notre assortiment et voir nos prix. Vous êtes les bienvenus.

LORGE & CIE

CHAPELIERS

21 RUE ST - LAURENT, MONTREAL

Premiers prix aux expositions

GAGNIER & LEFEBVRE

SUCCESEURS DE H. A. MILLER

PEINTRES DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Tapissiers et Décorateurs,

Doreurs, Vitriers, Imitateurs,

Blanchisseurs, etc.

No. 1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

LAMOTHE, TRUDEL & TRUDEL,

AVOCATS

35 Rue Saint-Jacques.

Téléphone Bell 1524.

FERDINAND ARCHAMBAULT.

VALISES, SACS DE VOYAGE, &c.

FAITS ET RÉPARÉS.

1617 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.



INSTITUT KNEIPP

(DE MONTRÉAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant le méthode de Kneipp.

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

APPLICTIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSIONS.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doucheurs et Doucheuses expérimentés.

L'Institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées.

CONSULTATIONS: De 10 h. à 12 h., et de 3 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ECUYER

DIRECTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DANS LES MAISONS D'EDUCATION. Organisation, méthode, qualité du professeur. Appendice bibliographique, par l'abbé Clément De-menthon avec approbation de Mgr l'évêque de Belley. vol. in-12..... \$1.25